MEETINGS OF THE STANDING COMMITTEES

February 3-7 2003

Genève le 3 février 2003,

Intervention de SEM Djibril Djama Elabé Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale Chargé des Rélations avec le Parlement République de Djibouti

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Co-Présidents Mesdames et Messieurs les Participants,

> Je voudrais, en premier lieu, feliciter le Bureau et les organisateurs de cette Conférence pour les excellentes dispositions prises.

Qu'il me soit permis, également, de saluer les pays qui ont decidé d'adhérer à la Convention d'Ottawa.

Pour sa part, la République de Djibouti est l'un des premiers Etats signataires du Traité d'Ottawa.

Au délà de son propre engagement national, Djibouti a aussi oeuvré pour la promotion et l'universalisation de la Convention.

En effet, Djibouti a coorganisé et abrité la première Conférence Régionale qui a réuni les pays de la Corne d'Afrique et Golfe d'Aden (Djibouti, Ethiopie, Erithrée, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan, Yemen, Oman) à Djibouti en Novembre 2000.

Cette importante réunion sous-régionale avait également beneficié de la participation, entre autres, du Canada, des Etats Unis, de l'Egypte, de la France, du Japon, des Organisations Internationales Non Gouvernementales, ICBL, CICR, ainsi que des Organisations Internationales, Union Africaine, l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Monsieur le Président,

A cet égard, il me semble utile de rappeler que dans sa <u>Déclaration</u> <u>Finale</u>, ladite Conférence, a donné mandat à la République de Djibouti, d'explorer et d'etudier les voies et moyens appropriés pour la création d'un Centre Régional de Recherche et de Formation d'Action contre les Mines.

Des démarches ont été entreprises et initiées avec l'appui du Secrétaire Exécutif de l'IGAD dans le cadre dudit mandat avec le soutien de la Coopération Technique Allemande (GTZ).

Momsieur le Président,

Afin de respecter ses engagements découlant de la Convention, la République de Djibouti a soumis un Rapport exhaustif début janvier 2003 tel que réquis par l'Article 7 du Traité d'Ottowa et compte se conformer à ses obligations en procedant à la destruction de 1188 mines antipersonnels d'ici à fin février et en tout cas avant le 1er mars 2003.

Par ailleurs, le programme national de déminage se poursuit avec l'assistance et l'expertise de la Coopération Militaire Française (FFDJ) et du gouvernement des Etats Unis.

Qu'ils trouvent, ici, l'expression de notre gratitude.

En ce qui concerne la mise en place d'une législation nationale, un projet de texte a été soumis à l'examen de l'Assemblée Nationale, et un Atelier National de Sensibilisation sur la question est prévu, courant mars 2003, avec la collaboration active d'ASSOVIM, ONG djiboutienne.

Monsieur le Président,

Pour conclure, je souhaiterais remercier, ici, les promoteurs du programme de sponsors qui nous a permis de prendre part à cette importante réunion.

Je vous remercie de votre aimable attention.